



Proposition de motion

Réouverture des terrasses des cafés et restaurants et des événements culturels en plein air : soutien communal par l'aménagement des lieux publics



déposée par le Groupe ECOLO

Motivation :

La pandémie se poursuit, avec son lot de décès, de personnes aux soins intensifs, de séquelles durables pour les malades et les plus fragiles, d'effets rebond sur la santé mentale, des variants anglais et maintenant brésiliens qui donnent souci, fatigue et saturation dans nos hôpitaux.

Si les chiffres des contaminations, hospitalisations et décès continuent de baisser, à la date de rédaction de cette motion, celle-ci est lente, trop lente pour envisager de siffler la fin du semi-confinement adopté en Belgique.

Toutefois, la vaccination avance, avec l'espoir d'atteindre les 3 millions de vaccinés (première dose du moins) pour le le 8 mai.

La possibilité d'ouverture des terrasses pour le secteur Horeca se précise, certes conditionnée, pour cette date, ou pour les semaines suivantes selon l'évolution.

De même pour les événements culturels en extérieur.

Je propose de donner un signal de soutien communal clair au secteur. Outre les annulations de taxes déjà votées, notre commune doit mettre tout en œuvre pour assurer une réussite commerciale et sanitaire à la reprise des deux secteurs, au bon moment.

La proposition consiste à aménager les lieux publics afin de permettre d'accorder gratuitement et dans de bonnes conditions de sécurité, des terrasses et des espaces culture dans les lieux publics communaux, à titre exceptionnel.

Ces aménagements, **convenus avec les représentants des secteurs**, peuvent aller de la simple mise à disposition de portions de trottoirs, de rues, de places ou parcs publics, avec fermetures éventuelles au trafic ou au parking, totalement, partiellement et/ou momentanément.

Afin de garder une équité, une aide à la mise à disposition éventuelles de chapiteaux ouverts, abris, tonnelles (si les protocoles l'autorisent) par pôles commerciaux (Durbuy, Barvaux, Bomal, Wéris).

Le défi est important: permettre plus tard, après les terrasses, après le plein air, une réouverture des cafés, restaurants, centres culturels et autres lieux de culture. Nous en serons tous heureux.



Proposition de décision :

Considérant la lente diminution de la pandémie, mais la persistante saturation des hôpitaux ;

Considérant les dégâts collatéraux, psychologiques et sociaux, que provoquent la situation exceptionnelle vécue depuis plus d'une année ;

Considérant le souhait croissant de la population de reconquérir progressivement les lieux de loisirs, pour répondre au besoin d'équilibre de tout être humain vivant en société ;

Considérant le projet du gouvernement fédéral de permettre la réouverture des cafés et restaurants, en ce qui concerne leur terrasse, et des événements extérieurs de maximum 50 personnes, dès le samedi 8 mai, si les conditions sanitaires le permettent ;

Considérant que les endroits de rassemblement constituent des lieux de transmission du virus, et l'importance de bien les prévoir, même à l'extérieur ;

Considérant que les communes peuvent jouer un rôle majeur, en encadrant positivement cette réouverture, en soutien à la perspective d'ouverture complète de la culture et du secteur Horeca ;

Considérant que les lieux publics communaux et que des équipements divers proposés par la commune, accompagnés d'une organisation stricte, peuvent rencontrer ce besoin ;

Vu les capacités techniques, réglementaires, budgétaires mais surtout patrimoniales dont dispose la commune ;

Sur proposition du Groupe ECOLO ;

Le Conseil communal de Durbuy, réuni en séance publique du 28
avril 2021,
statuant à ...

DECIDE

de charger le Collège :

- de contacter les associations de commerçants, ou, à défaut, les commerçants locaux représentatifs ou les Offices du Tourisme locaux, et d'écouter les besoins raisonnables exprimés par le secteur Horeca, à l'occasion de la réouverture des terrasses ;

- de contacter le Centre culturel dans la même démarche, en ce qui concerne leurs projets de spectacles ou d'animations en extérieur à court et moyen terme;
- de tout mettre en œuvre, dans la limite des moyens humains et techniques disponibles ;
- de dégager les moyens budgétaires nécessaires éventuels ;

afin de concrétiser, **au travers d'un aménagement des lieux publics utiles**, un soutien solidaire aux deux secteurs, et garantir la réussite de la reprise progressive de leurs activités , au plus grand bénéfice de toute la population durbuysienne, de l'emploi local, des visiteurs, et indirectement, des touristes.

Eric Jurdant
Chef du groupe ECOLO

CONSEIL COMMUNAL

DURBUY

**UNE MOTION D'ECOLO DURBUY
EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE
L'ESPACE PUBLIC POUR
LA RÉOUVERTURE DES
LIEUX CULTURELS ET DE L'HORECA**

ERIC JURDANT CONSEILLER COMMUNAL ECOLO 